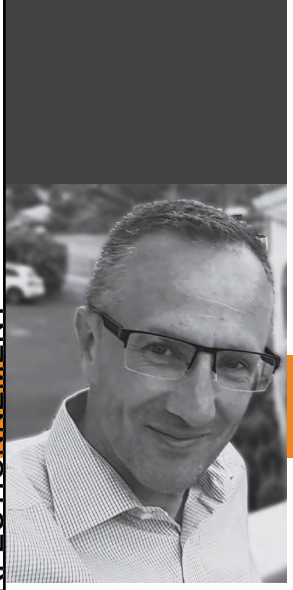
DIPLÔME AFE
PERFECTIONNEMENT



MAINTENANCE DURABLE DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

| Roger COUILLET | Responsable éclairage extérieur de la ville de Douai
Président du centre régional AFE Hauts de France Ardennes |

Maîtrisez toutes les étapes pour structurer une maintenance durable et efficace

DURÉE

18 heures (3 jours)

COÛT

(par stagiaire et par session):

Public : 1 155 € HT
Adhérent AFE : 924 € HT

8 participants minimum par session

DATES 2027

18/19/20 octobre

LIEU

Centre d'Affaires
Espace Hamelin

17 rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris

Renseignements et informations pratiques

INSCRIPTION

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.
Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site e-AFE, via le bulletin d'inscription, ou par courriel à vjauson@afe-eclairage.fr
Un accusé de réception sera envoyé en retour.

Attention l'inscription ne sera validée qu'à réception de la convention signée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Définir une politique de maintenance
- Mettre en place des processus de maintenance
- Contrôler la bonne exécution des travaux de maintenance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Analyser son patrimoine, définir des stratégies en fonction des types de maintenance, réduire la consommation énergétique à l'occasion d'actions de maintenance.

POPULATION CONCERNÉE

Cette formation s'adresse aux responsables de services techniques des collectivités locales, aux exploitants d'installations d'éclairage extérieur.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis obligatoire.
Connaissances et formations recommandées : formation « Base en éclairage extérieur » ou disposer de connaissances équivalentes, éventuellement évaluées au moyen du test de positionnement en ligne « Base en éclairage extérieur ».

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

• Présentation Powerpoint / exercices

Documents envoyés par mail à chaque participant avant la formation :
• Supports de cours (format PDF).*

*En cas d'annulation une semaine avant le stage, les supports de cours seront facturés.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Le cadre normatif, réglementaire et juridique de l'éclairage extérieur

Les composants d'une installation d'éclairage extérieur : acteurs, matériel, infrastructures, implantation

Comment analyser et exploiter son patrimoine d'éclairage extérieur ?

- État des lieux, diagnostic, audit d'une installation
- Approche globale d'une installation - Un éclairage extérieur, pour qui, pour quoi ?
- Investissements et travaux d'entretien
- Bilan mécanique, électrique, énergétique, photométrique
- Modalités de financement des travaux d'investissement
- Rénovation en régie interne ou par un opérateur privé
- Exemple de prescriptions pour un C.C.T.P. de maintenance

Les éléments normatifs et les situations d'éclairement

- La norme NF EN 13201 et les études photométriques
- Notion d'efficience énergétique, facteur d'utilisation, utilance d'un luminaire
- Étude de cas
- Tableau d'analyse technico-économique et de sélection d'un ensemble d'éclairage extérieur (coût global)

Réduction de la consommation énergétique

- Les éléments d'une facture énergétique, l'évolution des dépenses
- Simulation d'un système de performance énergétique
- Les priorités budgétaires

RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un **Certificat de capacité** en éclairage « Perfectionnement en éclairage », mentionnant le titre de la formation est délivré aux participants ayant réussi l'évaluation finale (QCM, étude de cas), avec une moyenne supérieure ou égale à 13/20.

Ce diplôme atteste de l'acquisition des connaissances et compétences évaluées dans le cadre de la formation. Il constitue une reconnaissance professionnelle délivrée par l'Association française de l'éclairage.
Il ne constitue pas un diplôme d'État et ne correspond pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Indépendamment de l'examen, un certificat de réalisation de l'action de formation valant attestation d'assiduité est envoyé au stagiaire à la fin de la session

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement direct par l'entreprise ou le participant.
Un prise en charge peut être faite par un OPCO, sous réserve de son accord.
Formation non éligible au CPF (Compte personnel de formation).